

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

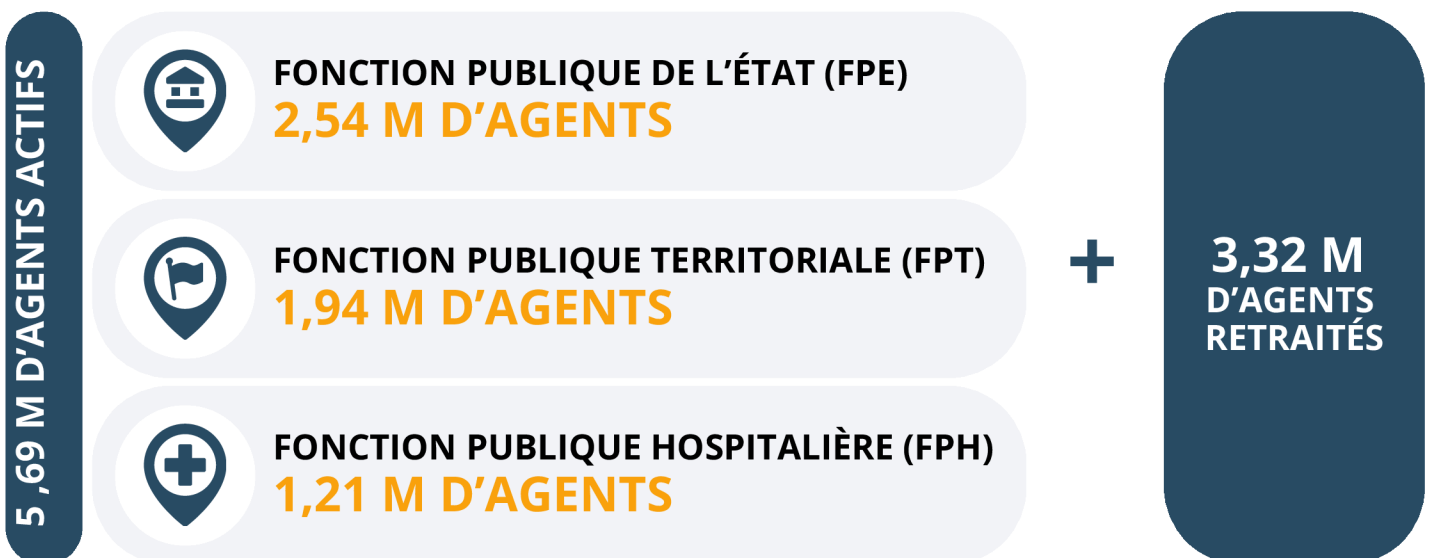
Le terme "PSC" fait actuellement référence à l'ensemble de la nouvelle réglementation relative à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique. Elle se fonde sur la loi du 6 août 2019¹, l'ordonnance du 17 février 2021², ainsi que des décrets et accords ultérieurs.

L'objectif de cette réforme est d'encadrer la **participation des employeurs publics** au financement de la complémentaire santé et la prévoyance (incapacité, invalidité et décès) de leurs agents pour **harmoniser les garanties** sociales des agents **publics** avec celles du secteur **privé**.

QUI EST CONCERNÉ ?

La PSC s'impose aux personnes morales et organismes administratifs régis par le droit public employant des agents. Elle s'applique au bénéfice de tous les agents actifs et retraités (fonctionnaires et contractuels) des trois versants : la fonction publique d'État (FPE) ; la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalières (FPH).

En France, d'après les éditions 2024 du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique et le Panorama de la DRESS sur Les retraités et les retraites, 1 emploi sur 5 (5,69 Millions d'agents actifs) et 1 retraité sur 5 (3,32 Millions de retraités) sont dans la fonction publique :



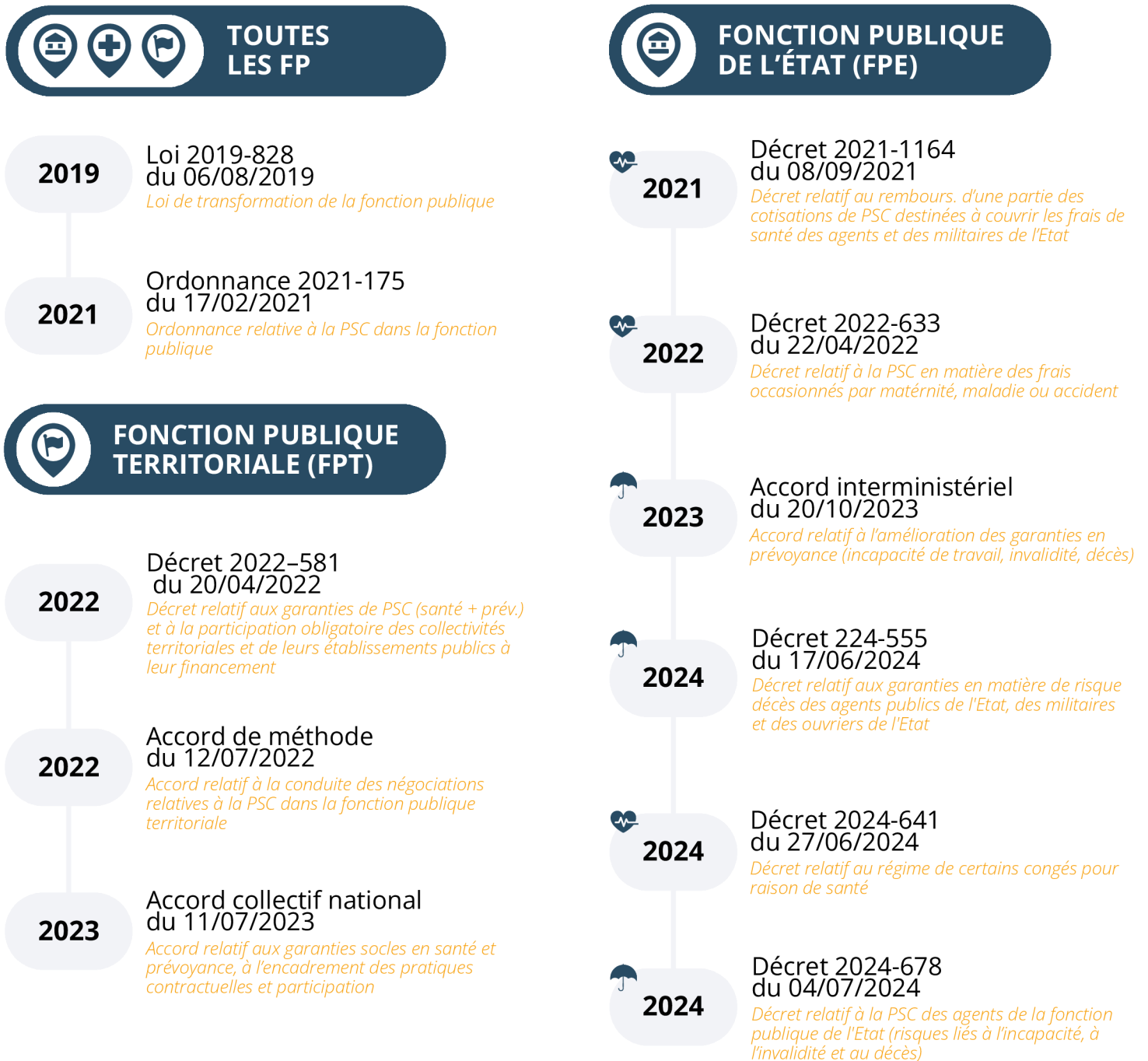
¹ [Legifrance](#)

² [Legifrance](#)

UN ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE EN FAVEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Dans le cadre de la PSC, un nombre conséquent de textes ont été publiés pour encadrer juridiquement sa mise en œuvre dans la FPE. En revanche, la FPT ne dispose que de trois textes qui lui sont spécifiques à ce jour. Quant à la FPH, elle ne dispose d'aucun cadre juridique spécifique.

Ces différents textes sont présentés dans le graphisme ci-dessous :



Cette situation met en évidence un contraste entre les trois versants de la fonction publique, chacun se trouvant à des niveaux réglementaires et d'avancement différents.

UNE AVANCÉE À PLUSIEURS VITESSES



Prévue pour janvier 2025, la mise en œuvre des contrats collectifs de santé pour la FPE **varie selon les employeurs publics**. Une partie des ministères ont ou vont déployer leur couverture santé, et éventuellement prévoyance courant 2025. L'autre partie déploiera la protection sociale collective au bénéfice de ses agents dans l'année 2026.

Vous retrouvez tous les détails dans l'annexe de l'éclairage.

Nous pouvons d'ores et déjà noter que certains organismes d'assurances ont maintenu leur **place historique**, en remportant les marchés, comme par exemple la MGEN et la CNP pour le Ministère de l'Éducation. **D'autres organismes ont fait leur entrée**, comme par exemple le néo acteur, Alan auprès du Ministère de la Transition écologique et les Services du Premier ministre, ou Mutex pour le Ministère de l'Agriculture.



Concernant la FPT, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement des garanties de prévoyance depuis janvier 2025, et l'auront en janvier 2026 pour les garanties santé. Pour autant, des incertitudes demeurent, notamment dans l'attente de la transposition législative de l'accord du 11 juillet 2023.



Prévue pour janvier 2026, les négociations entre partenaires sociaux **n'ayant pas démarré**, un report de la réforme, en 2027, est envisagé par les acteurs de la FPH.

DES DIFFICULTÉS RÉGLEMENTAIRES, ORGANISATIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES, REFLÉTANT DES RÉALITÉS ADMINISTRATIVES DIFFÉRENTES

Quel que soit le versant de la fonction publique, les retards observés peuvent notamment s'expliquer par les points suivants :

- **Retards dans la transposition réglementaire.**
- **Complexité des procédures d'appel d'offres** : la diversité des modèles d'appel d'offres auxquels ont recours les différents ministères.
- **Hétérogénéité des structures administratives** : les ministères présentent des structures RH à la fois décentralisées et hétérogènes, ce qui entraîne un décalage au niveau des calendriers ainsi que des modalités de mise en œuvre de la réforme.
- **Complexité des systèmes d'information** : la transition vers un modèle de gestion collective implique le traitement de bases de données plus volumineuses, certains process spécifiques et la mise en place d'un reporting plus performant. La difficulté porte également sur l'intégration de la DSN dans les logiciels de paie de la fonction publique.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE FAIT FACE À UNE SITUATION INÉDITE, À LA FOIS PORTEUSE D'OPPORTUNITÉS ET DE DÉFIS

La réforme de la PSC entraîne une transformation profonde du marché de l'assurance. Pour certains, l'adoption du modèle collectif remet en cause les modes de distribution des produits et la nature de la relation avec les administrations publiques. Cela implique notamment une révision des pratiques de distribution et de communication client afin de s'aligner aux attentes des employeurs publics qui présentent des profils variés.

Dans ce cadre, les organismes d'assurance se trouvent devant un **arbitrage stratégique** qui impose la recherche d'un équilibre entre compétitivité tarifaire et solvabilité, dans un environnement marqué par une concurrence accrue et une pression réglementaire forte.

De plus, les choix stratégiques portent également sur **différentes formes de partenariats** pour gagner les appels d'offres ou sur **le besoin de se repositionner** pour les acteurs historiques non retenus.

La réforme de la protection sociale complémentaire constitue une **avancée majeure** dans la reconnaissance des besoins sociaux des agents publics, en plaçant la prévoyance et la santé au cœur du dialogue social. Par ailleurs, elle introduit une nouvelle responsabilité pour les employeurs publics.

Les écarts constatés soulignent la nécessité d'un **accompagnement renforcé**, tant juridique que méthodologique, afin de garantir aux agents une couverture effective, équitable et lisible.

Dans ce contexte, les **assureurs** ont un **rôle essentiel** à jouer : accompagner les collectivités et les établissements dans la conception, la mise en œuvre et la gestion de dispositifs à la fois conformes, lisibles et adaptés aux réalités de terrain.

En tant que cabinet de conseil spécialisé dans le secteur de l'assurance et expert en conformité et data, nous accompagnons nos clients pour naviguer sereinement dans cette transformation.

Nous mettons à leur service une connaissance approfondie des réglementations spécifiques au domaine de l'assurance ainsi qu'une expertise en gestion des données et bonnes pratiques éthiques.

**RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT
POUR UN NOUVEL ÉCLAIRAGE...
ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT**

Cabinet de conseil en Organisation et Systèmes d'Information

Créer de la valeur et s'engager sur la réussite.

Ensemble.



 Site internet

 LinkedIn

Employeur de la FPE	Risques	Référencement 2016- 2017	Situation à date	Entrée en vigueur
MINISTÈRES 1/2				
Ministère de la culture	Santé	MGEN, CNP, Intériale	Marché gagné par MGEN	06/2025
Ministère de la culture	Prévoyance	MGEN, CNP, Intériale	Appel d'offres publié	01/2026
Ministère de la justice	Santé et Prévoyance	Intériale	Marché gagné par AXA et Intériale	10/2025
Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT)	Santé	MGAS	Marché gagné par Alan	01/2025
Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT)	Prévoyance	MGAS	Marché gagné par CNP Assurances	01/2025
Ministère de l'agriculture	Santé	HFP, Groupama, AG2R La Mondiale	Marché gagné par le consortium Agrica, Groupama et Crédit Agricole Assurances.	01/2025
Ministère de l'agriculture	Prévoyance	HFP, Groupama, AG2R La Mondiale	Marché gagné par Harmonie Mutuelle et Mutex	01/2025
Ministères de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Sports et des Jeux Olympiques	Santé	MGEN, CNP, Intériale	Marché gagné par MGEN et CNP	04/2026
Ministères de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Sports et des Jeux Olympiques	Prévoyance	MGEN, CNP, Intériale	Appel d'offres publié le 19/02/2025	04/2026
Ministère de l'intérieur	Santé	N/A	Appel d'offres publié	S2 2025
Ministère de l'intérieur	Prévoyance	N/A		
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Santé	MAEE	Appel d'offres publié	01/2026
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Prévoyance	MAEE	Appel d'offres publié	01/2026

Tableau des appels d'offre par PSC

Employeur de la FPE	Risques	Référencement 2016- 2017	Situation à date	Entrée en vigueur
MINISTÈRES 2/2				
Ministère de la Santé, du Travail et des Solidarité	Santé	MGAS et MGEN	Marché gagné par MGEN, MGAS, Relyens et MNH	01/2026
Ministère de la Santé, du Travail et des Solidarité	Prévoyance	MGAS et MGEN	Marché gagné par MGEN, MGAS, Relyens et MNH	01/2026
Ministère des armées (agents civils)	Santé	Unéo (Unéopole), Fortégo (AGPM, GPMA, MCDef, HFP, Intériale	Marché gagné par Harmonie, AGPM et Klesia (Allianz en réassureur)	01/2025
Ministère des armées (agents militaires)	Santé	Unéo (Unéopole), Fortégo (AGPM, GPMA, MCDef, HFP, Intériale	Marché gagné par Unéo - GMF	01/2025
Ministère des armées (agents civils)	Prévoyance	Unéo (Unéopole), Fortégo (AGPM, GPMA, MCDef, HFP, Intériale	Appel d'offres publié le 07/02/2025	01/2026
Ministère des armées (agents militaires)	Prévoyance	Unéo (Unéopole), Fortégo (AGPM, GPMA, MCDef, HFP, Intériale	Appel d'offres publié le 07/02/2025	01/2026
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique	Santé	MGEFI	Appel d'offres publié le 14/09/2024, republié le 15/01/2025	01/2026
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique	Prévoyance	MGEFI	Appel d'offres publié le 14/09/2024, republié le 15/01/2025	01/2026
AUTRES FPE 1/2				
Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES)	Prévoyance		Appel d'offres publié	01/2026
Conseil d'Etat	Santé		Marché gagné par MGEN	05/2025
Cour des comptes	Prévoyance		Accord finalisé	
Direction générale de l'aviation civile (DGAC)	Santé et Prévoyance	MGAS et Relyens	Appel d'offres publié le 12/12/2024	01/2026

Employeur de la FPE	Risques	Référencement 2016- 2017	Situation à date	Entrée en vigueur
AUTRES FPE 2/2				
La Caisse des dépôts et des consignations (fonctionnaires et privés)	Santé et Prévoyance		Marché gagné par CNP Assurances et La Mutuelle Générale	01/2025
Le Conseil économique social et environnemental (CESE)	Santé		Marché gagné par MNT	01/2025
Le Conseil économique social et environnemental (CESE)	Prévoyance		Marché gagné par Lamie Mutuelle	01/2025
ONF (Office National des Forêts)	Santé	HFP, Groupama, AG2R La Mondiale (intégré au référencement Agriculture et Pêche en 2016-2017)	Marché gagné par GROUPE VYV (mandataire)/HARMONIE MUTUELLE et AESIO	01/2025
ONF (Office National des Forêts)	Prévoyance	HFP, Groupama, AG2R La Mondiale (intégré au référencement Agriculture et Pêche en 2016-2017)		
Services du Premier Ministre	Prévoyance		Marché gagné par le courtier gestionnaire Diot-Siaci, en partenariat avec Allianz,	01/2025
Services du Premier Ministre	Santé		Marché gagné par Alan	01/2025

Tableau des appels d'offre par PSC